

Cachet et code de l'intermédiaire

Agence AXA République Tel: 02 28 54 00 54

mail: agence.republique@axa.fr

orias : 14 005 665 ptf : 44039344

Service destinataire

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RISQUE CYBER SECURE – ASSURANCE DES CYBER RISQUES Questionnaire simplifié – Entreprises avec CA < 10 M€

Ce questionnaire est conçu pour vous aider à cheminer dans votre propre analyse de risques de malveillance informatique (externe comme interne). Cette démarche peut ainsi vous aider à susciter ou à approfondir le dialogue « cyber » entre les différents décideurs de votre entreprise, notamment dans l'évaluation des conséquences financières d'une cyber attaque.

CONTRAT	
Code Client :	
Date d'effet : Date d'échéance : (co	
(1)	,
IDENTITÉ ET ADRESSE	
N° Siren/Siret :	
NOM / RAISON SOCIALE :	
Site Internet :	
Auresse un risque principal (siege) .	
ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE	
Activité de l'entreprise :	L'entreprise intervient :
(et de chacune des filiales et succursales le cas échéant)	Cocher le(s) secteur(s) concerné(s)
	☐ Agroalimentaire et industrie
	☐ Commerce ou service B to B
	Commerce ou service B to C
	☐ Electronique, high-tech
	☐ Finance, banque ou assurance ☐ Immobilier, construction
	☐ Professions réglementées
	☐ Santé, médical
	☐ Télécommunication, accès Internet
	☐ Transports
	☐ Autre

INFO	RMATIONS FINANCIÈRES		
Nombr	e de salariés :		(année).
Date d	e clôture de l'exercice comptable : (jour/mois).		
	u chiffre d'affaires provenant des ventes de produits et/ou de services via Internet :	% <b>.</b>	
Part du	u chiffre d'affaires réalisé à l'étranger :%.		
ANTÉ	CÉDENTS		
Au cou	rs des 36 derniers mois, avez-vous déjà été victime de cyber attaques vous ayant causé des	s préjudice	es?
Si oui,	précisez :		
••••••			
ACCI	IDANOE DECDONCADILITÉ OIVILE		
	RANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	o do Door	anaahilitá
	rnant l'option Responsabilité Civile de notre offre « Cyber Secure » : dans le cas où votre police Générale ne serait pas souscrite auprès d'AXA, celle-ci mentionne-t-elle une exclusion spécifiq		
	ne Cyber ?		······
ACTIV	VITÉS SPÉCIFIQUES		
	L'entreprise utilise des fichiers de données personnelles(*) de particuliers		
1	(autres que ses propres salariés)	□ oui	□ NON
2	L'entreprise dispose de sites web marchands (e-commerce)	□ oui	□ NON
UTILI	SATEURS		
	L'entreprise impose l'utilisation de mots de passe personnels et complexes : au moins		
3	6 caractères d'au moins 2 types différents (chiffres, majuscules, minuscules)	□ oui	□ NON
4	Chaque salarié est obligé de changer son mot de passe régulièrement (minimum		
4	trimestriellement)	OUI	□ NON
5	Une charte informatique est rédigée et est annexée au règlement intérieur de	□ oui	□ NON
	l'entreprise	001	
6	L'ensemble du personnel reçoit une formation ou une sensibilisation aux cyber-risques	□ oui	□ NON
	et aux bonnes pratiques de l'hygiène de sécurité informatique		
7	L'entreprise a rédigé un plan de continuité d'activité(**) en cas d'attaque informatique tenu à jour et testé régulièrement	□ oui	□ NON
	tenu a jour et teste regunerement		
SVST	ÈME INFORMATIQUE ET SAUVEGARDES		
3131	LINE INFORMATIQUE ET SAUVEGARDES		
	Les connexions au système informatique via Internet (à partir d'ordinateurs portables		
8	situés à l'extérieur de l'entreprise, à partir de téléphone ou tablettes, entre sites distants de l'entreprise) sont systématiquement sécurisées par l'utilisation de clés VPN	☐ OUI☐ SANS	□ NON
	(Virtual Private Network)	SAINS	ושנטטי
_	Le(s) système(s) informatique(s) de l'entreprise est(sont) équipé(s) d'antivirus		
9	et pare-feu avec mise à jour quotidienne	□ oui	□ NON
	En complément des antivirus, les postes de travail sont tous équipés d'un outil		
10	d'analyse comportementale des téléchargements et de blocage des actions	□ oui	□ NON
	malveillantes (prévention des cryptolockers notamment)		
11	En complément du pare-feu, le système informatique est équipé d'un Système de	□ oui	□ NON
	Détection d'Intrusion (IDS) qui analyse en temps réel le trafic sur les accès réseau		

SYST	ÈME	INFORMATIQUE ET SAUVEGARDES	S (SUI	TE)		
12	de s	ntreprise développe elle-même des program son activité (programmes avec accès à ses nvironnement réservé à ces développement	bases	de données) sans utiliser	□ oui	□ NON
13		ntreprise externalise le stockage de ses app ne société spécialisée (datacenter, héberge			□ oui	□ NON
14		données sensibles ou à caractère personn uvegardes, transmission sur Internet, envoi			□ OUI □ SANS	□ NON S OBJET
15		sauvegardes effectuées sur des supports t t réalisées au moins hebdomadairement et			□ oui	□ NON
Ponnée référence ** Plan de crise (m	es persor ce à un r e continu nesures d	les : toute information de nature stratégique pour l'entreprise, don nnelles ou à caractère personnel : toute information relative à u numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont ulté d'activité : document formalisé et régulièrement mis à jour, d'urgence, partage des rôles, communications, procédures de redé ntreprise.	ne personi propres (co de planifica	ne physique identifiée ou qui peut être identifiée, direc nformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 ja tion de la réaction à un sinistre grave. En anticipant le	ctement ou ind anvier 1978 mo es actions à m	difiée). ener en cas de
PRÉV	ENTI	ON CONTRE LES CYBER ATTAQUES	6			
		ıs avec un prestataire en sécurité informati				
		sez le nom de ce prestataire				
Si le re	spons	sable informatique de l'entreprise (ou un de n, précisez le nom de cette formation :	ses ac	ljoints) a suivi une formation à la séc	curité des	systèmes
		ette partie si vous souhaitez apporter des p		ns :		
•••••						
e recon	nais a	e et Liberté avoir été informé(e) conformément à l'Article		•		i nauvraiant
résulte indemi	er d'ur nités)	e obligatoire des réponses aux questions ne omission ou fausse déclaration prévues a du Code des Assurances ;	aux Arti	cles L 113-8 (nullité du contrat) et L	113-9 (ré	duction des
respon les so	nsable us-trai	tinataires des données personnelles me con du traitement et, d'autre part, ses interméd tants, missionnés tant en France que dans	iaires, r des pay	éassureurs, organismes professionn s situés hors de l'Union Européenne	els habilito ;	és ainsi que
mais q - à la g auqu	que mo gestion el il a	té du traitement est la souscription, la gesti es données pourront également être utilisée n et à l'exécution des autres contrats souscr ppartient,	s dans its aupi	la mesure où elles seraient nécessa rès de l'assureur ou auprès des autre	ires : es société	s du Groupe
		dre de traitements mis en œuvre par l'Assure ou la pertinence de ses futurs produits d'ass	surance	et offres de services.		ui ailiellülel
		Fait à	I	9		
		Le proposant		Pour la société, l'intermédiaire		



